

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2022-28



Département d'Indre et Loire
Commune de Candès Saint Martin

Nombres de conseillers :
en exercice : 11
présents : 10
votants : 10

L'an deux mil vingt deux

Le, 1^{er} Septembre

Le Conseil Municipal de la Commune de **CANDES SAINT MARTIN**

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphan PINAUD

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 août 2022

Présents : MM Stéphan PINAUD, Claude TOMAS, Cécile GAUCHER, Pascal HUET, Aurélie DELAPORTE, Mégane MONNEAU, Romane HUET, Véronique GAROUX, Joël RAVENEAU, Francis KATCHATOUROFF,

Représentés : néant

Excusées : Eric BREILLACQ

Madame Aurélie DELAPORTE est nommée secrétaire de séance.

Objet NUMEROTATION DE RUE

Monsieur le maire informe le conseil municipal, que le bien situé impasse de la prunelière a été vendu et que les propriétaires ont fait une demande de numérotation d'adresse.

La maire après s'être rendu sur place, propose le numéro 3 Impasse de la Prunelière.

Après avoir délibéré les membres présents ou représentés, le conseil municipal décide de voter à mains levées :

- Oui : 10

Non : néant

Abstentions : néant

La Secrétaire de séance,
Aurélie DELAPORTE



Candès Saint-Martin,
le 5 septembre 2022
Pour Copie Conforme
Le Maire,
Stéphan PINAUD